

Procédures de réservation

Ce que vous devez fournir :

- Numéro de dossier;
- Nom et prénom de l'utilisateur;
- Date et heure du déplacement;
- Heure du rendez-vous (s'il y a lieu);
- Lieu et adresse du point de chute.*

*Si le véhicule circule devant ou à proximité du domicile de l'utilisateur, il est possible d'effectuer l'embarquement plus près de la résidence. La même règle s'applique sur les lieux de débarquement. Les points de chute peuvent être modifiés si l'embarquement n'impacte pas la route établie. Lors de la réservation, il sera spécifié si la personne doit se rendre au point de chute établi ou si une autre possibilité s'offre à elle.

Quand effectuer ou modifier une réservation?

Les réservations ou les modifications doivent être faites au plus tard la veille du transport avant midi (12 h). Pour les déplacements du samedi, du dimanche, du lundi ou d'un jour férié, l'utilisateur doit réserver au plus tard le dernier jour ouvrable avant midi (12 h).

Aucune demande de transport ne sera acceptée ni modifiée si elle est placée après ce délai.

(Un chauffeur ne peut modifier une réservation sans l'accord du répartiteur.)

Annulation d'une réservation:

Pour annuler un déplacement, veuillez téléphoner au minimum deux (2) heures avant votre déplacement.

Horaire du service de transport

Du dimanche au samedi et jours fériés	6 h à minuit
---------------------------------------	--------------

Les heures de service de transport sont celles où les véhicules sont disponibles pour voyager la clientèle

Horaire de la répartition

Le service à la clientèle et la répartition sont ouverts du lundi au vendredi selon l'horaire suivant:

de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Les bureaux sont fermés lors des jours fériés. Il est donc recommandé de réserver quelques jours à l'avance.

Téléphone : 450 746-7827
Sans frais : 1 855 751-7827

Bagages :

Les bagages et les sacs d'emplettes sont permis si la manipulation de ces derniers ne nécessite pas l'intervention du conducteur. Ils ne doivent pas :

- excéder ce que vous pouvez tenir sur vous;
- encombrer le passage à bord du véhicule.

Animaux :

Les seuls animaux permis à bord des véhicules sont les chiens-guides ou d'assistance utilisés par certains usagers du transport adapté.

Tabac et vapotage:

Il est strictement interdit de fumer à bord des véhicules.

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC
DE Pierre-De Saurel

Le transport collectif est disponible pour la population de la MRC DE Pierre-De Saurel. Il est offert par le biais des places disponibles dans les véhicules de transport adapté **sur réservation**. Les utilisateurs doivent donc apprendre à cohabiter avec la clientèle du transport adapté et ses restrictions. Il est important de mentionner que les usagers du transport adapté seront toujours priorités.

Une plage horaire de transport différente à la demande initiale peut être proposée aux usagers du transport collectif. Il revient à la répartition de veiller à intégrer les réservations dans les circuits existants afin de répondre à un maximum de demandes.

STACR offre un service de qualité selon sa disponibilité opérationnelle et financière.



56, rue Charlotte, bureau 362
Sorel-Tracy (Québec) J3P 1G3
www.mrcpierredesaurel.com/transportmrc

Nos partenaires :

Transports
Québec

MRC
DE Pierre-De Saurel

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC
DE Pierre-De Saurel

Avec STACR, se déplacer n'est plus un problème de mobilité!



Renseignements relatifs au Service de transport collectif de la

MRC
DE Pierre-De Saurel

www.mrcpierredesaurel.com



Il est possible de faire d'autres arrêts que ceux indiqués ci-dessous, si le véhicule circule près de votre lieu d'embarquement ou de débarquement.

Massueville	<ul style="list-style-type: none"> Dépanneur S.G. Bardier - 948, rue Royale
Saint-Aimé	<ul style="list-style-type: none"> Dépanneur S.G. Bardier - 948, rue Royale (Massueville) Caisse populaire Desjardins - 246, rue Bonsecours (Massueville)
Saint-David	<ul style="list-style-type: none"> Marché Soleil - 24, rue Principale
Sainte-Anne-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> Église - 580, chemin du Chenal-du-Moine Centre des loisirs - 748, chemin du Chenal-du-Moine Mairie - 1685, chemin du Chenal-du-Moine En face du 2584, chemin du Chenal-du-Moine En face du 3086, chemin du Chenal-du-Moine En face du 3362, chemin du Chenal-du-Moine
Sainte-Victoire-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> Marché Extra - 324, montée Sainte-Victoire Caisse populaire Desjardins - 1566, chemin des Patriotes
Saint-Gérard-Majella	<ul style="list-style-type: none"> Édifice municipal - 435, rang Saint-Antoine
Saint-Ours	<ul style="list-style-type: none"> Épicerie Arpin & Fils Inc - 2471, rue de l'Immaculée-Conception
Saint-Robert	<ul style="list-style-type: none"> Épicerie St-Robert - 664, chemin Saint-Robert Caisse populaire Desjardins - 4101, route Marie-Victorin
Saint-Roch-de-Richelieu	<ul style="list-style-type: none"> Centre communautaire Chapdelaine - 878, rue Saint-Pierre Dépanneur Chez Marie-Ann - 515, rue Principale
Yamaska	<ul style="list-style-type: none"> Église - 141, rue Principale Marché Sélection (Pédro T) - 174, rue Mgr-Parenteau Marché Richelieu - 5, rue Mgr-Parenteau VR Yamaska—3 Rang du Bord de l'Eau E, Automobiles Peliss Ltée—122 rue Centrale
Sorel-Tracy	<ul style="list-style-type: none"> Centre hospitalier Hôtel-Dieu - 400, av. de l'Hôtel-Dieu (Sorel) Terminus CIT - 250, boul. Poliquin (Sorel) Les Promenades de Sorel - 450, boul. Poliquin (Sorel) Super C - 250, boul. Fiset (Sorel) Centre-ville, parc Royal - 89, rue du Prince (Sorel) Cégep de Sorel-Tracy - 3000, boul. de Tracy (Tracy) Métro Plus Tracy - 7000, av. de la Plaza (Tracy) Cinéma St-Laurent - 8333, boul. Industriel (Tracy)
Saint-Joseph-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> Halte Soleil - 404, rue Filiatrault

	Grille tarifaire 2015			
	Tarif ordinaire	Tarif réduit*	Carte mensuelle ordinaire	Carte mensuelle tarif réduit*
Inter-municipalité **	3.50 \$	2.50 \$	69.00 \$	41.00 \$
Zone 1				
Sorel-Tracy / secteur Tracy	4.00 \$	2.50 \$	78.00 \$	46.00 \$
Sorel-Tracy / secteur Sorel				
Saint-Joseph-de-Sorel				
Zone 2				
Sainte-Anne-de-Sorel	4.50 \$	3.00 \$	88.00 \$	53.00 \$
Saint-Robert				
Sainte-Victoire-de-Sorel				
Zone 3				
Massueville	5.50 \$	3.50 \$	110.00 \$	70.00 \$
Saint-Aimé				
Saint-Ours				
Saint-Roch-de-Richelieu				
Yamaska				
Zone 4				
Saint-David	6.50 \$	4.00 \$	133.00 \$	80.00 \$
Saint-Gérard-Majella				

*Tarif réduit : 65 ans et plus, ou étudiants temps plein (avec preuve de l'établissement scolaire)

**Massueville et Saint-Aimé seront considérés comme étant un déplacement inter-municipal

Coûts des livrets	
Livret de 20 billets de 0,50 \$	9.00 \$
Livret de 20 billets de 2,00 \$	36.00 \$
Livret de 20 billets de 3,00 \$	54.00 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	45.00 \$

Le tableau ci-dessus indique les tarifs en vigueur par municipalité. Toutefois, les autorités de la MRC conservent toute la latitude requise pour modifier, le cas échéant, cette tarification par municipalité.

Le tarif du transport collectif est établi pour chacune des municipalités. Les coûts de passage peuvent être payés en argent comptant ou en billets disponibles au bureau du STACR ou auprès des chauffeurs.